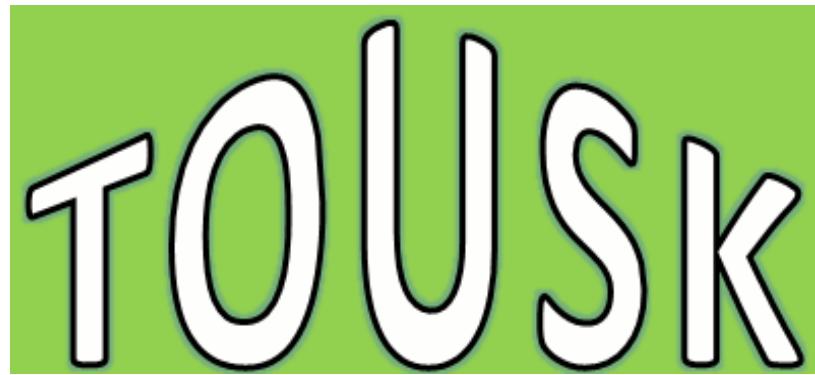




Photo ANNA BAYLE ©



É D I T O

2019, une année d'action et de réflexion !

Maintenant que la Certification est passée, que les fêtes de fin d'année sont terminées, que les voeux ont été prononcés... d'autres dossiers ne demandent qu'à être traités !

Au programme des réjouissances :

- Les bilans annuels en tout genre : financiers, social, activité, instances...
- Le Projet d'Etablissement est à rédiger pour les 5 années à venir ;
- Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) des unités sanitaires est à renouveler pour 5 ans ;
- Le CPOM de l'EHPAD est à négocier avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental ; il sera signé pour 5 ans également ;
- l'évaluation interne est à mener en EHPAD.

Il y a de quoi faire et il y en a pour tous les goûts.

Et ce n'est pas un petit épisode neigeux qui va nous arrêter !

La Directrice,
Ilda Ferreira



Janvier en photos



Merci à l'équipe technique qui œuvre pour notre sécurité !

La page RH

Bonne continuation à...



Régine GRESPINET
Aide-soignante en USLD
depuis mai 2016.
Départ le 19 février.



Rachel HAMDANI
Aide-soignante en USLD
depuis septembre 2010.
Départ le 12 février.



Maria PEIXOTO
Agent des Services Logistiques
dans les services, aux parties
communes et en lingerie,
depuis octobre 2011.
Départ le 28 février.

Médecine du travail

Le Dr Evrard consultera le lundi 25 février à Montmo.
Convocations individuelles pour les salariés concernés.

Le Noël du Comité d'Entreprise



Cette année encore, le Comité Social et Economique avait invité les salariés dans un cadre prestigieux : le golf du Lys ! Merci à Bérénice qui a partagé ses talents de chanteuse.



INSTANCES & REUNIONS

- Le 5 à 13 h 30 : CLUD douleur
- Le 6 à 14 h 30 : Négociation Annuelle Obligatoire – 3^{ème} réunion
- Le 7 à 13 h 30 : Comité Social et Economique - spécial «congés d'été»
- Le 11 à 15 h : Cellule Qualité
- Le 12 à 9 h : briefing cadres
- Le 27 à 13 h 30 : Comité Social et Economique



Formations

Pas de formation en février

Gestion documentaire

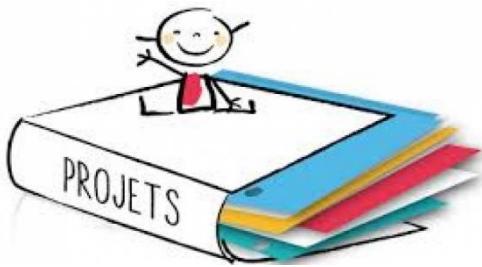
Agenda des salles en février

Instances – comptes-rendus

- PV CME 7 septembre
- PV COMEDIMS 12 octobre
- PV CDU 16 octobre
- PV CIV 24 octobre
- PV inter-CLAN 13 novembre
- PV CLIN 7 décembre
- PV CVS du 10 décembre
- PV CLUD douleur 11 décembre
- PV Commission Menus 13 décembre

Ressources Humaines

- Solde des RTT au 3 janvier
- Solde des récupérations au 7 janvier
- Compteur 12 h au 26 janvier



Les chantiers de 2019

Le projet d'établissement

« Chaque établissement élabore un **projet d'établissement** dans lequel il inscrit ses objectifs ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce document a pour finalités principales de clarifier le positionnement institutionnel de la structure, d'indiquer les évolutions en termes de public et de missions, de donner des repères aux professionnels...»

Notre Projet d'Etablissement s'est terminé en 2018 ; il faut donc travailler sur le nouveau : nouveau projet médical, nouvelles orientations stratégiques. Comment allons-nous soigner et accompagner patients et résidents pendant les 5 prochaines années ? La réflexion est à mener ensemble ; toutes les idées et tous les projets sont les bienvenus.

Ce qui ne changera pas, **nos valeurs** :

Respect – Solidarité –
Développement durable

L'évaluation interne

« les établissements médico-sociaux procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou, en cas de carence, élaborées, selon les catégories d'établissements ou de services, par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm)...»

Après la Certification dans les unités sanitaires (USSR et USLD), c'est l'EHPAD qui va réaliser l'évaluation de sa démarche qualité en 2019. Référentiel à choisir, groupes de travail à constituer, réunions à prévoir, Plan d'améliorations à déterminer... tout doit être terminé fin 2019 ! Pas d'inquiétude, nous avons pris de l'avance grâce à la Certification !

Le CPOM

(contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

« Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens est un contrat par lequel un établissement s'engage auprès d'une autorité de tarification sur une période pluriannuelle pour, en fonction des objectifs d'activité poursuivis par ses établissements, bénéficier d'allocations budgétaires correspondantes. »

A Condé, nous avions déjà signé un CPOM pour nos unités sanitaires : USSR & USLD.

En 2019, il faudra non seulement le renouveler mais aussi en signer un pour l'EHPAD, le premier du genre.

Nous devons déterminer quelles sont les priorités à inscrire dans ces contrats. Nous allons faire travailler nos ménages !

Les nouvelles lois et les nouveaux textes

On les attend !

Le plan « Ma santé 2022 » : le projet devrait s'articuler autour d'axes touchant à l'organisation et à la gradation des soins, aux carrières des professionnels de santé ou encore au numérique. La loi est attendue au printemps.

Réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie : après une première réforme de la tarification des établissements, les conclusions de la grande concertation lancée suite à la mobilisation du secteur du grand âge sont attendues en ce début d'année.

Info Familles



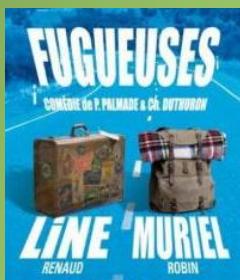
Demandez le
Programme
En février

Le 2 février à 14 h : *le Conseil Municipal des Jeunes* rend visite aux résidents en EHPAD Montmorency (jeux de société et crêpes)

Le 5 février à 15 h : dégustations
à l'occasion du *Nouvel An chinois*

Le 6 février à 14 h 30 : *messe* catholique à la Chapelle

Le 12 février à 11 h : *déjeuner au restaurant*
« la grande marée » pour déguster des huîtres et des délices de la mer



Le 21 février à 20 h : ce soir à Condé - diffusion de la pièce « *les fugueuses* » avec Line Renaud et Muriel Robin

Le 22 février à 15 h : rediffusion de la pièce de la veille « *les fugueuses* »

Les grandes animations en 2019

Les animatrices fourmillent de projets
pour cette nouvelle année...

1^{er} trimestre : Culin' air

(atelier pâtisserie avec le conseil municipal des jeunes, carnaval, préparation d'une tartiflette, déjeuner au restaurant, la journée du goût de France...)

2^{ème} trimestre : arts et spectacles



(Le Bérénice show,
atelier de poterie,
concert de Roquesable,
Dimanche à Condé...)

Cette année, la ville de Chantilly est concernée par le recensement de la population. Tous les résidents de l'USLD et de l'EHPAD présents le 17 janvier 2019 sont concernés par cette enquête individuelle. Seules les informations obligatoires seront communiquées à l'INSEE : nom, prénom, date et lieu de naissance. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter votre déclaration jusqu'au 7 février en vous adressant à l'accueil.



Une fin d'année en musique ! Le groupe « *les femmes d'alliance* » a chanté pour les résidents à l'occasion du réveillon. Résidents, salariés et familles ont dansé ensemble.



A Montmorency les résidents ont repris les **ateliers créatifs** et ils sont à la recherche de dons de laine.



Le Tousk est édité en interne par la FONDATION CONDE
Directrice de publication : Ilda Ferreira